

# AMX I10/ I10p/ I10e/ I10ep

## AMX I10x

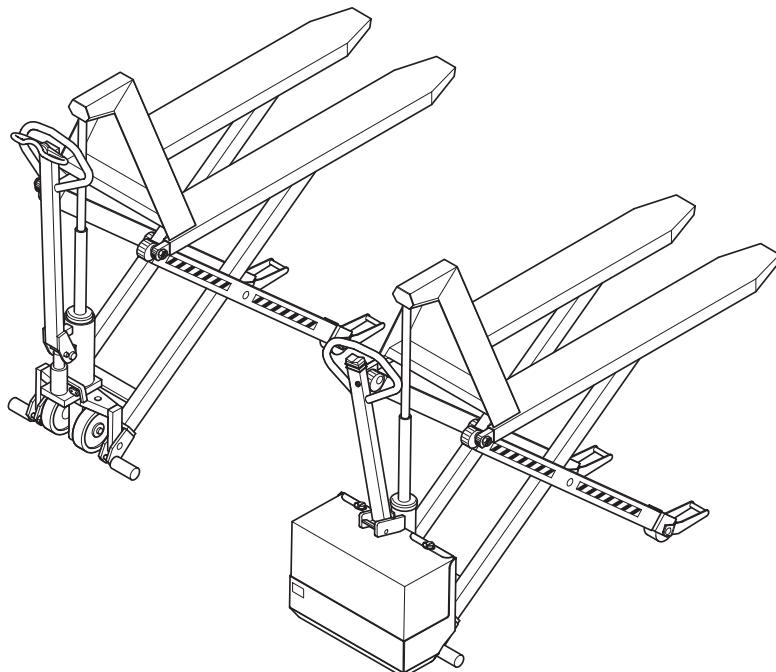
01.09 -

Instructions de service

(F)

51128366

09.12





**JUNGHEINRICH**

Jungheinrich AG, Am Strandrand 35, D-22047 Hamburg

Hersteller oder in der Gemeinschaft ansässiger Vertreter / Manufacturer or his authorized representative in Community / Fabricant ou son mandataire établis dans la Communauté / Fabrikant of zijn in de Gemeenschap gevestigde gemachtigde / Fabricante o representante establecido en la Comunidad / Construtor ou Representante estabelecido na Comunidade / Costruttore oppure il suo rappresentante nella Comunità / Fabrikant eller dennesi Fellesskabet etablerede befudmægtigede / Produsent eller agent innen felleskapet / Tillverkare eller representant inom EU / Valmistaja tai yhteisömaassa oleva edustaja / Výrobce nebo jeho zastoupení / Gyártó / producent albo jego przedstawiciel w EG (Wspólnota Europejska) / Като съсщност на юридически лица / Temsilci / Proizvajalec ali pooblaščeni zastopnik s sedežem v EU / Výrobcu alebo zástupcu so stálym bydliskom v EÚ / Изготвителя или его представитель, зарегистрированный в стране Содружества / Tootja või organisatsioonis paiknev esindaja/ Ražotajs vai vietējais uzņēmuma pārstāvis / Gamtojotas arba šajyje reziduojanties atstovas

Typ / Type / Tip / Modello / Τύπος / Τύπος / Tipus / Tip / Tip / Typ / Tips / Tipas / Tipüp	Serien-Nr. / Serial No. / № de série / Seriennummer / Nº de serie / Numero di serie / Serienr. / Sarjanro / ΑΡΙΘΜΟΣ ΣΕΙΡΑΣ / Seriové číslo / Szériaszám / Nr. Serijnyj / Serijska številka / Výrobné číslo / Серийный númer / Seri No. / Seeriari. / Séríjas Nr. / Serijs numeris
AMX 110 AMX 110p	

Zusätzliche Angaben / Additional information / Informations supplémentaires / Aanvullende gegevens / Informaciones adicionales / Dados complementares / Informazioni aggiuntive / Yderligere informationer / Videre data / Tilläggsuppgifter / Lisätietoja / Ostastní údaje / Kiegészítő adatok / dodatkowe dane / Συμπληρωματικές οδηγίες/Ek Bilgiler/ Dodatne informacije / Dodatočne údaje / Дополнительные сведения / Lissaandmed / Citi dati / Papildoma informacija

Im Auftrag / Authorised signatory / pour ordre / Incaricato / Por orden de / por procuração / op last van / på vegne af / på uppdrag / Etter oppdrag/ psta/ Ülesandel / pavedus / v.i. / По поручению / megbízásból /дължностно лице / z pověření / z poverenia / po nalodu / na polecenie / din sarcina / adina / κατ' εντολή

Datum / Date / Data/ Fecha/ datum/ Dato/ päiväys/ Kuupäev/ Datums/ Дата/ Dátum/ dátum/ tarih/ Ημερομηνία

### (D) EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG

Die Unterzeichner bescheinigen hiermit, dass das im Einzelnen bezeichnete kraftbetriebene Flurförderzeug den Europäischen Richtlinien 2006/42/EG (Maschinrichtlinie) einschließlich deren Änderungen sowie dem entsprechenden Rechtsverlautbarkeit zur Umsetzung der Richtlinien in nationales Recht entspricht. Die Unterzeichner sind jeweils einzeln bevollmächtigt, die technischen Unterlagen zusammenzustellen.

### (E) EU DECLARATION OF CONFORMITY

The undersigned hereby declare that the powered industrial truck described below in detail complies with the European Directives 2006/42/EC (Machinery Directive) including amendments as well as the legislative decree to incorporate the directives in national law. The signatories are in each case individually authorized to compile the technical documents.

### (F) DECLARATION DE CONFORMITÉ CE

Les signataires certifient par la présente que les chariots à moteur désignés individuellement satisfont aux directives européennes 2006/42/CE (directive machine), y compris leurs modifications ainsi que les décrets légaux concernant la mise en œuvre des directives dans le droit national. Les signataires sont respectivement et individuellement autorisés à regrouper les documents techniques.

### (NL) EG-CONFORMITEITSVERKLARING

De ondertekenaars verklaren hiermee, dat de hieronder genoemde energiegedreven interne transportmiddelen voldoen aan de Europese richtlijnen 2006/42/EG (Machinerichtlijn), inclusief de wijzigingen en wetgeving voor de omzetting van de richtlijnen in nationaal recht. Ondergetekenden zijn ieder individueel gemachtigd het technisch dossier samen te stellen.

### (E) DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD CE

Los firmantes certifican por medio de la presente que la carretilla industrial motorizada descrita en esta documentación cumple con la Directiva Europea 2006/42/CE (Directiva de máquinas), incluyendo sus respectivas modificaciones, así como con los Reales Decretos de transposición de la directiva al derecho nacional. Cada firmante dispone de una autorización individual que le permite compilar la documentación técnica.

### (P) DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE CE

Os signatários vêm por este meio certificar que os veículos industriais motorizados descritos em pormenor cumprem as directivas europeias 2006/42/CE (directiva relativa a máquinas) incluindo as suas alterações e o respectivo documento legal com vista ao cumprimento das directivas no enquadramento legal nacional. Os signatários estão individualmente autorizados a compilar os documentos técnicos.

### (I) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ CE

Con la presente i firmatari attestano che il veicolo a motore per movimentazione interna è conforme alla direttiva europea 2006/42/CE (Direttiva Macchine), comprese le relative modifiche, nonché al documento legale per la trasposizione di tali direttive nel diritto nazionale. I sottoscritti sono singolarmente autorizzati alla creazione della documentazione tecnica.

### (OK) EF-OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING

Undertegnede erklærer hermed, at følgende kraftfrevne truck overholder de væsentligste krav i Rådets direktiv 2006/42/EF (Maskindirektivet) om indbyrdedes tilhærmelse af medlemsstaternes lovgivning. Alle undertegnede har fuldmagt til selvstændigt at sammensætte det tekniske materiale.

## **(RO) DECLARAȚIE DE CONFORMITATE CE**

Subsemnatii adeveresc prin prezenta că utilizul de transport uzinal cu motor, descris individual, corespunde directivelor europene 2006/42/CE (Directiva privind mașinile) inclusiv modificărilor lor, precum și actului legislativ corespunzător prentru transpunerea directivelor în dreptul național. Semnatari sunt împuñători individual să redacteze documentația tehnică.

## **(N) EU-KONFORMITETSRKLÆRING**

Undertegnede bekrefter hermed at den enkelte betegnede gaffeltruckene med kraftdrift overensstemmer med de europeiske retningslinjene 2006/42/EC (masinretningslinje) med endringer, samt den tilsvarende rettsforordning til implementering i nasjonal lovgivning. De undertegnede er hver for seg bemyndiget til å sammenstille de tekniske dokumentene.

## **(S) EG-KONFORMITETSFÖRKLARING**

Undertecknad intygar härmed att den specificerade trucken är tillverkad i överensstämmelse med de Europeiska direktiven 2006/42/EG (Maskindirektivet), inklusive ändringarna i denna och motsvarande harmoniseringar i nationell rätt. Undertecknade är var och en för sig berättigad att sammantälla de tekniska dokumenten.

## **(FIN) EU-YHDENMUKAISUUSSELOSTUS**

Allekirjoittavat todistavat täten, että yksilöity moottoriajoneuvo vastaa eurooppalaista direktiiviä 2006/42/EY (konedirektiivi) kaikkine muutoksineen sekä sääädöksiä, jolla direktiivi on saatettu osaksi kansallista lainsäädäntöä. Allekirjoittajilla on kyllakin erikseen valltuudet laittaa teknisiä dokumentteja.

## **(CZ) EG - PROHLÁŠENÍ O SHODĚ**

Níže podepsané firmo potvrzuji, že podrobný popis vozidla s motorovým pohonem odpovídá Evropským směrnicím 2006/42/EC (směrnice pro strojní zařízení) včetně jejich pozdějších úprav, jakži o příslušném právním výnosům pro uplatnění příslušné směrnice v rámci národního práva. Každý z podepsaných je jednotlivě způsobilý k vytvoření technických podkladů.

## **(H) EU KONFORMITÁSI NYILATKOZAT**

Alulirottak ezzennel igazolják, hogy a részesítések leírt, gépi meghajtású önjáró targonca megfelel a 2006/42/EK (Gép Irányelv) Európai Irányelvnek, beleértve azok módosításait, valamint az irányelv nemzeti jogba történő általánosítására vonatkozó jogi rendelkezést. Továbbá az alulirottak mindenkorától mindenkorával arra nézve, hogy összeállíthatja a műszaki dokumentációt.

## **(PL) DEKLARACJA ZGODNOŚCI Z NORMAMI UE**

Sygnotariusze potwierdzają niniejszym, że wyszczególniony wózkiem s motorowym pohonem odpowiada dyrektywie europejskiej 2006/42/WZ (Dyrektywa maszynowa) wraz ze zmianami oraz rozporządzeniem prawnym dotyczącym vdrożenia dyrektywy do prawa krajowego. Każdy z sygnatariuszy jest upoważniony do samodzielniego zestawienia dokumentacji technicznej.

## **(GR) ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ ΕΟΚ**

Οι υπογράφοντες βεβαώνουν διό τη παρούσης ότι ο λεπτομερώς περιγραφόμενος μηχανοκίνητος φορέας διαδρόμου συμμορφώνεται προς την Κοινωνική Οδηγία 2006/42/EK («Μηχανές»), συμπεριλαμβανομένων των τροποποιήσεων, καθώς και των νομοθετικών διατάξεων για τη μεταφορά Οδηγίων στην εθνική νομοθεσία. Οι υπογράφοντες είναι σε κάθε περίπτωση εξουσιοδοτημένοι αποτικά να καταρτίσουν τα τεχνικά έγγραφα.

## **(TR) AB Uygunluk Açıklaması**

İmza sahipleri bu yazı ile, belirtilen kuvvet tahraklı istif aracının Avrupa Yönetmeliklerine 2006/42/EG (Makine Yönetmeliği), bunun getirdiği değişikliklerle ve yasal yönetmeliklerin ulusal yasaya göre değişmesi için olan yasal genelgeye uygun olduğunu onaylamaktadır. Her bir imza sahibi teknik belgeleri oluşturma konusunda yetkilidir.

## **(SK) EU IZJAVA O SKLADNOSTI**

Podpisani potrijemo, da podrobno opisano gnano vozilo za talni transport ustreza Evropski direktivi 2006/42/ES (Direktiva o strojih), vključno z njenimi spremembami in ustrezno pravno uredbo za izvajanje direktiv v nacionalno zakonodajo. Podpisniki so posamično pooblaščeni za sestavljanje tehnične dokumentacije.

## **(SK) vyhlásenie o zhode**

Podpísané osoby týmto potvrzujú, že podrobne popísaný mechanický poháňaný pozemný dopravník zodpovedá evropskym smerniciam 2006/42/ES (smernica o strojnych zariadeniach) vrátane ich zmien, ako aj príslušnému právnemu výnosu na uplatnenie smerníc v národnom práve. Podpísané osoby sú vždy jednotivo zpôsobilé sľubovať na zostavovanie technickej dokumentácie.

## **(RU) Декларация о соответствии стандартам ЕС**

Настоящим лицом, подписавшим документ, удостоверяют, что напольное подъемно-транспортное средство с силовым приводом в указанной спецификации соответствует Европейским директивам 2006/42/EG (Директива по машинам), включая изменения в них, а также соответствующему правовому документу по трансформации директив в национальное право. Каждое по отдельности лицо, подписавшее документ, имеет полномочия для составления технической документации.

## **(EST) EL vastavusavaldis**

Настоящим лицом, подписавшим документ, удостоверяют, что напольное подъемно-транспортное средство с силовым приводом в указанной спецификации соответствует Европейским директивам 2006/42/EG (Директива по машинам), включая изменения в них, а также соответствующему правовому документу по трансформации директив в национальное право. Каждое по отдельности лицо, подписавшее документ, имеет полномочия для составления технической документации.

## **(LV) ES atbilstības deklarācija**

Ar šo zemāk parakstījušās personas apliecinā, ka detalizēti aprakstītais mehānikisks piedzīns iekrāvējs atbilst Eiropas Savienības direktīvām 2006/42/EG (Mašīnu direktīva), ieskaņot to izmājas, kā arī atbilstošo tiesisko rīkojumu direktīvu pielāgošanai nacionālajai likumdošanai. Parakstījušās personas ir atsevišķi pilnvarotās sastādīt tehniskās dokumentācijas dokumentācijas.

## **(LT) ES atitikimo deklaracija**

Žemai pasiraše asmenys patvirtina, kad atskirai aprašytas elektra varomas pramoninis vežimėlis atitinka Europos Sajungos direktīvą 2006/42/EB (Mašinų direktyva), išskaitant ir jos pakeitimus bei tai atitinkant teisės aktų dėl direktivų įgyvendinimo nacionaliniuose teisės aktuose. Pasiraše asmenys yra atskirai atitinkamai īgalioti sudaryti techninius dokumentus.

## **(BG) ЕВРОПЕЙСКА ОБЩНОСТ - ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ**

С настоящото подписаните удостоверяват, че специфицираното тук моторно подемно-транспортно средство отговаря на Европейските директиви 2006/42/EO (Директива за машините), включително на техните изменения, както и на съответното постановление за прилагане на директивите в националното право. Подписаните са съответно упълномощени поотделно да съставят техническата документация.



Hersteller oder in der Gemeinschaft ansässiger Vertreter / Manufacturer or his authorized representative in Community / Fabricant ou son mandataire établis dans la Communauté / Fabrikant of zijn in de Gemeenschap gevestigde gemachtigde / Fabricante o representante establecido en la Comunidad / Construtor ou Representante estabelecido na Comunidade / Costruttore oppure il suo rappresentante nella Comunità / Fabrikant eller dennesi Fellesskabet etablerede befudmægtigede / Produsent eller agent innen felleskapet / Tillverkare eller representant inom EU / Valmistaja tai yhteisömaassa oleva edustaja / Výrobce nebo jeho zastoupenec / Gyártó / producent albo jego przedstawiciel w EG (Wspólnota Europejska) / Κατασκευαστής ή ομίλος τοπικών αντιπροσώπων/ Üretici ya da Bölgedeki Yetkililer Temsilci / Proizvajalec ali pooblaščeni zastopnik s sedežem v EU / Výrobcu alebo zástupca so stálym bydliskom v EÚ / Изготовитель или его представитель, зарегистрированный в стране Содружества/ Tootja või organisatsioonis paiknev esindaja/ Ražotajs vai vietējais uzņēmuma pārstāvis / Gamtojelas arba šajyje reģistrējanti atstovas

Typ / Type / Tipo / Modello / Tyyppi / Tip / ΤΥΠΟΣ / Tipus / Tip / Tip / Tips / Tipas / Tipūp	Serien-Nr. / Serial No. / N°. de série / Seriennummer / Nº de serie / Numero di serie / Serien. / Sarjanro / ΑΡΙΘΜΟΣ ΣΕΙΡΑΣ / Seriové číslo / Szériaszám / Nr. Seriýn / Serijska številka / Výrobné číslo / Серийный номер / Seri No. / Seeriari. / Sérías Nr. / Serijos numeris
AMX I10e AMX I10ep	

Zusätzliche Angaben / Additional information / Informations supplémentaires / Aanvullende gegevens / Informaciones adicionales / Dados complementares / Informazioni aggiuntive / Yderligere informationer / Videre data / Tilläggsuppgifter / Lisätietoja / Ostastní údaje / Kiegészítő adatok / dodatkowe dane / Συμπληρωματικές οδηγίες/Ek Bilgiler/ Dodatne informacije / Dodatočne údaje / Дополнительные сведения / Lisanndmed / Citi dati / Papildoma informacija

Im Auftrag / Authorised signatory / pour ordre / Incaricato / Por orden de / por procuração / op last van / på vegne af / på uppdrag / Etter oppdrag/ psta/ Ülesandel / pavedus / v.i. / По поручению / megbízásból /дължностно лице / z pověření / z poverenia / po nalodu / na polecenie / din sarcina / adina / κατ' εντολή

Datum / Date / Data/ Fecha/ datum/ Dato/ päiväys/ Kuupäev/ Datums/ Дата/ Dátum/ dátum/ tarif/ Ημερομηνία

## (D) EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG

Die Unterzeichner bescheinigen hiermit, dass das im Einzelnen bezeichnete kraftbetriebene Flurförderzeug den Europäischen Richtlinien 2006/42/EG (Maschinenrichtlinie) und 2004/108/EWG (Elektromagnetische Verträglichkeit - EMV) einschließlich deren Änderungen sowie dem entsprechenden Rechtserlass zur Umsetzung der Richtlinien in nationales Recht entspricht. Die Unterzeichner sind jeweils einzeln bevollmächtigt, die technischen Unterlagen zusammenzustellen.

## (GB) EU DECLARATION OF CONFORMITY

The signatories hereby certify that the specified power-operated industrial truck conforms to the EU Directive 2006/42/EC (Machine Directive) and 2004/108/EEC (Electro-Magnetic Compatibility, EMC) including their amendments as translated into national legislation of the member countries. The signatories are in each case individually authorized to compile the technical documents.

## (F) DECLARATION DE CONFORMITE CE

Par la présente déclaration, les soussignés certifient que le chariot de manutention à moteur spécifié ci-dessus est conforme à la loi et aux directives européennes 2006/42/CE (directive sur les machines) et 2004/108/CEE (compatibilité électromagnétique - CEM), y compris aux modifications qui y sont apportées et à l'arrêté autorisant sa transposition en droit national. Chaque signataire est habilité à établir individuellement la documentation technique.

## (NL) EG-CONFORMITEITSVERKLARING

Ondergetekenden verklaren hierbij dat - volgens de nationale wetgeving van de Lidstaten - de hierboven vermelde vorkheftruck beantwoordt aan de bepalingen qua veiligheid bij machines (EG richtlijn 2006/42/EC) en electro-magnatische compatibiliteit (EG richtlijn 2004/108/EEC). Ondergetekenden zijn ieder individueel gemachtigd het technisch dossier samen te stellen.

## (E) DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD CE

Los firmantes certifican por medio de la presente que el transportador a la altura del suelo automotor descrito en esta documentación cumple con las Normas Europeas 2006/42/CE (Normativa para maquinaria) y 2004/108/CEE (Compatibilidad electromagnética), incluyendo sus respectivas modificaciones, así como con el decreto-ley para la adaptación de las normas al derecho nacional. Cada signatario dispone de una autorización individual que le permite compilar la documentación técnica.

## (P) DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE CE

Pela presente, os signatários certificam que o transportador industrial especificado está conforme às Directivas Europeias 2006/42/CE ("Máquinas") e 2004/108/CEE ("Inocuidade Electromagnética - IEM"), incluindo as alterações das mesmas e o respetivo decreto-lei para a transposição em lei nacional. Cada um dos signatários está autorizado a proceder à elaboração da documentação técnica.

## (I) DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ CE

I sottoscritti dichiarano che il veicolo per trasporti interni a motore specificato soddisfa le Direttive Europee 2006/42/EC (Direttiva Macchine) e 2004/108/EEC (Compatibilità elettromagnetica - EMV) comprese le relative modifiche, come pure il rispettivo decreto legislativo per la conversione delle direttive in diritto nazionale. I sottoscritti sono singolarmente autorizzati alla creazione della documentazione tecnica.

## (OK) EF-OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING

Undertegnede attester hermed, at det specificerede transportkøretøj stemmer overens med de Europæiske Direktiver 2006/42/EU (maskindirektiv) og 2004/108/EØF (elektromagnetisk kompatibilitet - EMC) samt med den modsvarende lovvæddelse til implementering af direktiver i den nationale lovgivning. De undertegnede er hver for sig beføjet til at sammenstille de tekniske dokumenter.

## **(RO) DECLARAȚIE DE CONFORMITATE CE**

Subsemnatii adeveresc prin prezenta că vehiculul de transport industrial cu motor descris individual corespunde directivelor europene 2006/42/CE (Directiva privind mașinile) și 2004/108/CE (Compatibilitatea electromagnetică - CEM) inclusiv modificărilor lor precum și actului legislativ corespunzător prentru transpunere directivelor în drept național. Subsemnatii sunt fiecare în parte împuñători să întocmească documentația tehnică.

## **(N) EU-KONFORMITETSERKLÆRING**

Undertegnede bekræfter hermed at de enkelte betegnede gaffeltruckene med kraftdrift tilsvarer de europeiske retningslinjene 2006/42/EC (maskinretningslinje) og 2004/108/EEC (elektromagnetisk fordraglighet - EMV) inklusiv disse endringer og den tilsvarende rettsförförordning til omsetning av nasjonal rett. Hver undertegnede er fulmekti til å sette sammen de tekniske dokumentene.

## **(S) EG-KONFORMITETSFÖRKLARING**

Undertecknarna intygar härmed att det i detalj betecknade markuppföringssystemet uppfyller de Europeiska direktiven 2006/42/EG (Maskindirektivet) och 2004/108/EEG (Elektromagnetisk tålighet - EMV), inklusive ändringarna i detta och den motsvarande rättsförordningen för att omsättas direktiven i nationell rätt. Undertegnade har var för sig fullmäkt att sammmanställa den tekniska dokumentationen.

## **(FIN) EU-YHDENMUKAISUUSSELESTOS**

Allekirjoittaneet todistavat täten, että kunkin erikseen mainittu omalla voimanlähteellä varustettu tehdaskuljetusneuvo vastaa EU-direktiivien 2006/42/EC (koneenrekunnasdirektiivi) ja 2004/108/EEC (sähkömagneettinen yhteensopivuus – EMC) määryksisi sekä niiden muutoksia ja niiden kansallisesti laitsaamallaan soveltamista koskevaa oikeussääntöä. Jokaisella allekirjoittaneesta on oikeus itsenäisesti laata asiaankuuluva tekniikka asiakirjoja.

## **(CZ) EG - PROHLÁŠENÍ O SHODĚ**

Níže podepsaný číslo potvrzuje, že podrobný popis vozidla s motorovým pohonom odpovídá Evropskym směrnicím 2006/42/EC (směrnice pro stroje) a 2004/108/EEC (elektromagnetická interference - EMV) včetně jejich pozdějších úprav, jakož i příslušném právním výnosům pro uplatnění příslušné směrnice v rámci národního práva. Každý z podepsaných jsou jednotlivě zplnomocněni k vytvoření technických podkladů.

## **(H) EU KONFORMITÁSI NYILATKOZAT**

Alulirottak ezenel igazolják, hogy a részletesen leírt gépi meghajtású önjáró targonca megfelel a 2006/42/EC (Gép-Irányelv) és a 2004/108/EEC (Elektromágneses összeférhetőség - EMV) Európai Irányelveknak, beleértve azok módosításait, valamint az irányelvök nemzetzi jogba töltött általátések irányuló megtérülő jogi rendelkezést. Továbbá az alulirottak mindenkoruk meghatalmazással arra nézve, hogy összeállíthatja a műszaki dokumentációt.

## **(PL) DEKLARACJA ZGODNOŚCI Z NORMAMI UE**

Niżej podpisani potwierdzają niniejszym, że opisany tutaj, napędzany mechanicznie podłogowy pojazd przenośnikowy spełnia wymagania określone w dyrektywach Europejskich 2006/42/EC (Maszyny) i 2004/108/EEC (Nieszkodliwość elektromagnetyczna - EMC) wraz z ich późniejszymi zmianami oraz odpowiednimi rozporządzeniami mającymi na celu przekształcenie tych dyrektyw w prawo krajów członkowskich. Niżej podpisani są pojętobranie upoważnieni do stawiania dokumentacji technicznej.

## **(GR) ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ ΕΟΚ**

Οι υπογράμμισας βεβαώνουμε την παρούσα υπογραφή τους, ότι το λεπτομερώς πειραγμένο μηχανοκίνητο αυτιματικό όχημα διαδρόμων ανταποκρίνεται στην Κοινωνική Οδηγία 2006/42/EK (Οδηγία περί μηχανών) καθώς και στην Κοινωνική Οδηγία 2004/108/EOK (Οδηγία Ηλεκτρομαγνητικής Συμπεριφοράς), συμπεριλαμβανομένων των τροποποιήσεων και των κανονιστικών πράξεων μεταπροτής των Οδηγιών σε νόμο του κράτους. Οι υπογράφοντες είναι έουσιοισδιόμενοι να καταρτίζουν τα τεχνικά έγγραφα.

## **(TR) AB Uygunluk Açıklaması**

İmza sahibi şahıslar, ayrıntılı birleştirilimotorlu taşıma aracının, 2006/42/EC (Makinе Yөnergesi) ve 2004/108/EEC (Elektromanyetik Uyumluluk – EMC) no'lu Avrupa Yөnergelerine ve bùnların değişiklik sonucu oluşan metinlerine ve yөnergelerin milli hukuk hükümlerine dönüştürülmesine dair ilgili hukuk karamnamesine uygun olduğunu fasid ederler. İmza sahibi şahıslar teknik dosyaları bir araya getirmek için münferinden vekil tayin edildi.

## **(SLO) EU IZJAVA O SKLADNOSTI**

Podpisani s tem potrjujemo, da posamežno označeno motorno hodniško transportno vozilo odgovarja Evropski direktivi 2006/42/EC (Direktiva o strojih) in 2004/108/EEC (Elektromagnetna skladnost - EMV) vključno z njihovimi spremembami ter ustrezno pravno uredbo o prevzemu smernic v nacionalno pravo. Podpisniki so vsakokrat posamezno pooblaščeni za izdajanje tehnične dokumentacije.

## **(SK) vyhlásenie o zhode**

Dolu podpisani týmto potvrzujeme, že podrobný popis vozidla s motorovým pohonom Zodpovedá Európskym smerniciam 2006/42/EC (ernica pre stroje) a 2004/108/EWG (elektromagnetická tolerancia – EMV) vrátane jeho neskôrších úprav, rovnako zodpovedá aj príslušným právnym nariadeniam na uplatnenie smernic v rámci národného práva. Každý z podpisanych je jednotivo spinomocneny na vytvorenie technickych podkladov.

## **(RUS) Декларация соответствия стандартам ЕС**

Настоящим лицом, подписавшим документ, удостоверяют, что подъемно-транспортное средство с указанной спецификацией соответствует европейским стандартам 2006/42/EG (Транспортная директива) и 2004/108/EWG (Электромагнитная совместимость - EMC), включая изменения в них, а также соответствующим национальным стандартам и нормам. Каждое по отдельности лицо, подписавшее документ, имеет полномочия для составления технической документации.

## **(EST) EL vastuvusavaldis**

Allakirjutanud töödavand käesolevaga, et üksikasjaliselt kirjeldatud mootorajamiga transportimisseade vastab Euroopa direktiivide 2006/42/EÜ (Direktiivi masinate kohta) ja 2004/108/EEM (Elektromagnetiline sobivus - EMS) kaasa arvatud nende muudatused ja nendele vastavatele õigusmäärustele direktiivide muutmiseks sisserikkulkuks õiguseks. Iga allakirjatanu üksikult on volitatud koostama tehnilist dokumentatsiooni.

## **(LV) ES atbilstības deklarācija**

Ar zemāk redzamajiem parakstiem tiek apliecināts, ka autoiekārēvās atbilst Eiropas Savienības normatīvām 2006/42/EG (Mašīnu normatīvas) un 2004/108/EWG (Elektromagnētiskā atbilstība – EMV), ieskaņot jū pakēitumus, o taip pat ir attinkamās teisēs aktās dēl direktīvy igvendināmo nacionālinēje teisēje. Kiekviens iš pasirašiusi asmeni turi teisē ruoštī tehnīnā dokumentāciju.

## **(LT) ES atitinkimo deklaracija**

Zemiau pasiraše asmenys patvirtina, kad atskirai aprašytas varomas pramoninis vežimelis atitinka Europos Sajungos direktivas 2006/42/EB (Masinių direktyva) ir 2004/108/EEB (Elektromagnetinis sunderinamumas – EMS) išskaitant ju pakēitimus, o taip pat ir attinkamās teisės aktā dēl direktīvy igvendinimo nacionālinēje teisēje. Kiekviens iš pasirašiusi asmeni turi teisē ruoštī tehninę dokumentāciją.

## **(BG) ЕВРОПЕЙСКА ОБЩИНОСТ - ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ**

Подписаните удостоверяват с настоящето, че подробно описаното моторно наземно превозно средство отговаря на европейския норматив 2006/42/EG (норматив за машини) и на 2004/108/EG (електро-магнитна съвместимост), включително с тези промени, както и на съответния указ за прилагане на нормативите в националното право. Подписаните при това са упълномощени поотделно да съставят техническата документация.

# Préface

Les présentes INSTRUCTIONS DE SERVICE ORIGINALES fournissent les connaissances nécessaires afin de pouvoir utiliser le chariot en toute sécurité. Les informations sont représentées de façon brève et claire. Les chapitres sont classés par ordre alphabétique. Chaque chapitre commence à la page 1. La désignation des pages est composée de la lettre du chapitre et du numéro de page.

Exemple : page B 2 est la deuxième page du chapitre B.

Ce manuel contient une description de plusieurs variantes de chariot. Lors de l'utilisation et de l'exécution de travaux de maintenance, veiller à utiliser la description appropriée au type de chariot disponible.

Les règles de sécurité et les explications importantes sont signalées par les pictogrammes suivants :



Ce symbole précède les conseils de sécurité qui doivent être respectés pour éviter des dangers pour les personnes.



Ce symbole précède les conseils qui doivent être respectés pour éviter des dégâts matériels.



Ce symbole précède des conseils et des explications.

● Désigne l'équipement en série.

○ Désigne l'équipement supplémentaire.

Nos chariots font l'objet d'un perfectionnement technique constant. Nous vous prions donc de bien vouloir comprendre que nous nous réservons le droit de procéder à des modifications au niveau de la forme, de l'équipement et de la technique. Le contenu de ces instructions de service ne justifie donc nullement des droits à certaines caractéristiques bien précises du chariot.

## Droits d'auteur

Les droits d'auteur sur ces instructions de service sont réservés à **JUNGHEINRICH AG**.

Jungheinrich Aktiengesellschaft

Am Stadtrand 35  
22047 Hamburg - ALLEMAGNE

Téléphone : +49 (0) 40/6948-0

[www.jungheinrich.com](http://www.jungheinrich.com)



# Table des matières

A	Utilisation conforme	
B	Description du chariot	
1	Domaine d'application .....	B 1
2	Matériaux .....	B 1
3	Description des modules et des fonctions .....	B 2
4	Caractéristiques techniques - version standard .....	B 4
4.1	Données de puissance pour des chariots standard .....	B 4
4.2	Dimensions .....	B 4
5	Normes EN .....	B 7
5.1	Conditions d'application .....	B 7
6	Marquages et plaques signalétiques .....	B 8
6.1	Plaque signalétique .....	B 10
C	Transport et première mise en service	
1	Chargement par grue .....	C 1
2	Blocage du chariot durant le transport .....	C 1
3	Première mise en service .....	C 2
D	Batterie - Entretien, charge, remplacement	
1	Directives de sécurité pour le maniement des batteries à acide .....	D 1
2	Types de batterie .....	D 2
3	Charge de la batterie .....	D 2
4	Indicateur de décharge de batterie .....	D 3
5	Remplacement de la batterie .....	D 4
E	Maniement	
1	Prescriptions de sécurité pour l'exploitation du convoyeur au sol .....	E 1
1.1	Supplément, prescriptions de sécurité pour l'exploitation du chariot, modèle antidéflagrant (⊗) .....	E 2
2	Description des éléments de commande .....	E 3
3	Mise en service du chariot .....	E 4
4	Maniement du convoyeur au sol .....	E 5
4.1	Règles de sécurité pour le déplacement .....	E 5
4.2	Traction, direction, freinage .....	E 6
4.3	Prise et pose d'unités de charge .....	E 7
4.4	Arrêter le chariot et le bloquer .....	E 8
5	Elimination d'erreurs .....	E 9

## F Entretien du convoyeur au sol

1	Fiabilité et protection de l'environnement .....	F 1
2	Consignes de sécurité pour l'entretien .....	F 1
3	Maintenance et inspection .....	F 3
4	Liste de vérification de maintenance AMX I10 / AMX I10p .....	F 4
5	Liste de vérification de maintenance AMX I10e / AMX I10ep .....	F 5
6	Plan de graissage .....	F 6
6.1	Matériel .....	F 7
7	Instructions relatives à la maintenance .....	F 7
7.1	Préparer le chariot à des travaux d'entretien et de maintenance .....	F 7
7.2	Remplacer l'huile hydraulique (AMX I10 / AMX I10p) .....	F 8
7.3	Remplacer l'huile hydraulique (AMX I10e / AMX I10ep) .....	F 8
7.4	Contrôle des fusibles électriques .....	F 9
7.5	Remise en service .....	F 10
8	Mise hors de circulation du convoyeur au sol .....	F 10
8.1	Mesures avant la mise hors de circulation .....	F 10
8.2	Mesures pendant la mise hors service (uniquement AMX I10e / AMX I10ep) .....	F 10
8.3	Remise en service après la mise hors de circulation .....	F 11
9	Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels .....	F 12
10	Mise hors service définitive, élimination .....	F 12

## A Utilisation conforme

- Les 'Directives sur l'utilisation adéquate et conforme des convoyeurs au sol' (VDMA) sont jointes aux instructions de service de ce chariot. Elles sont partie intégrante de ces instructions de service et doivent donc impérativement être respectées. Les prescriptions nationales sont valables sans aucune restriction.

Le chariot décrit dans le présent manuel est un convoyeur au sol destiné au levage et au transport d'unités de charge.

Il doit être utilisé, commandé et entretenu conformément aux instructions de service. Une autre utilisation est considérée être non conforme et peut entraîner des blessures ainsi que des dégâts sur le chariot ou les biens réels. Il faut surtout éviter une surcharge suite à des charges trop lourdes ou non centrées. La charge maximale pouvant être prise est indiquée sur la plaque signalétique ou le diagramme de charge apposés sur l'appareil. Il est interdit d'utiliser le convoyeur au sol dans des zones présentant un danger d'incendie ou d'explosion ou encore dans des domaines pouvant provoquer la corrosion ou contenant un taux élevé de poussière.

**Obligations de l'exploitant :** l'exploitant, au sens des instructions de service, est toute personne naturelle ou juridique utilisant elle-même le convoyeur au sol ou toute autre personne ayant été désignée pour l'utiliser. Dans des cas particuliers (par ex. leasing, location), l'exploitant est la personne qui est responsable de l'entreprise selon les accords contractuels en vigueur entre le propriétaire et l'utilisateur du convoyeur au sol.

L'exploitant doit garantir une utilisation conforme du chariot et une utilisation telle à toujours éviter toutes sortes de dangers pour la vie et la santé de l'utilisateur ou tierce personne. De plus, les prescriptions contre les accidents, toutes autres règles de sécurité technique ainsi que les directives d'exploitation, de maintenance et d'entretien doivent être respectées. L'exploitant doit garantir que tous les utilisateurs ont lu et compris ces instructions de service.

- ⚠ En cas de non-respect de ces instructions de service, notre garantie s'avère caduque. Il en est de même si des travaux non conformes ont été effectués sur l'engin par le client et/ou une tierce personne sans l'assentiment du service après-vente du fabricant.

**Montage d'accessoires :** le montage ou l'intégration de dispositifs supplémentaires ayant une influence sur les différentes fonctions du convoyeur au sol ou complétant ses fonctions sont seulement autorisés sur accord écrit du fabricant. Le cas échéant, il faut également obtenir une autorisation des autorités locales.

L'accord des autorités locales ne remplace cependant pas l'autorisation du fabricant.

0109.F

A 2

# B Description du chariot

## 1 Domaine d'application

Le chariot est un transpalette à ciseaux et il est prévu pour transporter des marchandises sur sol plat. Il est possible de prendre des palettes à fond ouvert avec ce chariot. Pour la capacité de charge, voir la plaque signalétique ou bien la plaque de la force portante  $Q_{max}$ . Les cotes de la fourche sont déterminées en fonction du type et du nombre de palettes à transporter.

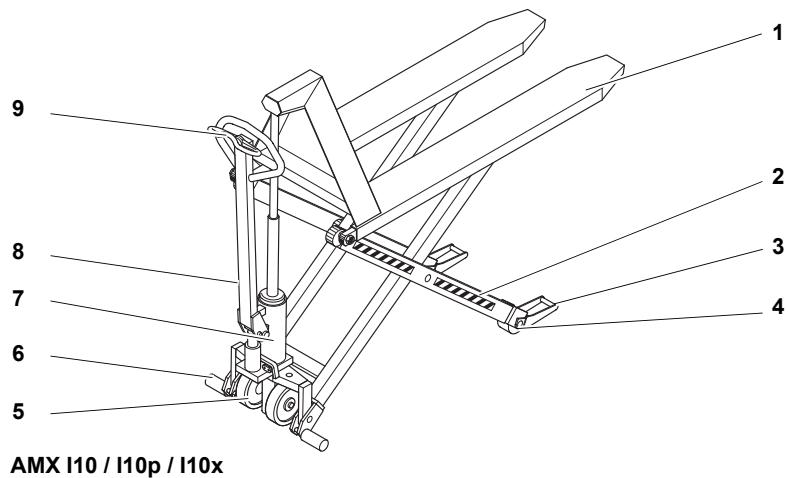
## 2 Matériaux

Comparaison de matériel	AMX I10 / AMX I10e					AMX I10p / AMX I10ep AMX I10x									
	Châssis	Timon	Essieu	Levier de bras de roue	Timon/Culbuteur	Tirant	Pompe	Châssis	Timon	Essieu	Levier de bras de roue	Timon/Culbuteur	Tirant	Pompe	
Acier antiacide (AISI 316)	●							●							
Acier inoxydable (AISI 303/304)	●	●	●					●	●	●	●	●	●	● <sup>1)</sup>	
Galvanisé à chaud				●	●										
Galvanisage électrique + chromatage jaune						●								● <sup>2)</sup>	

1) AMX I10ep

2) AMX I10p / AMX I10x

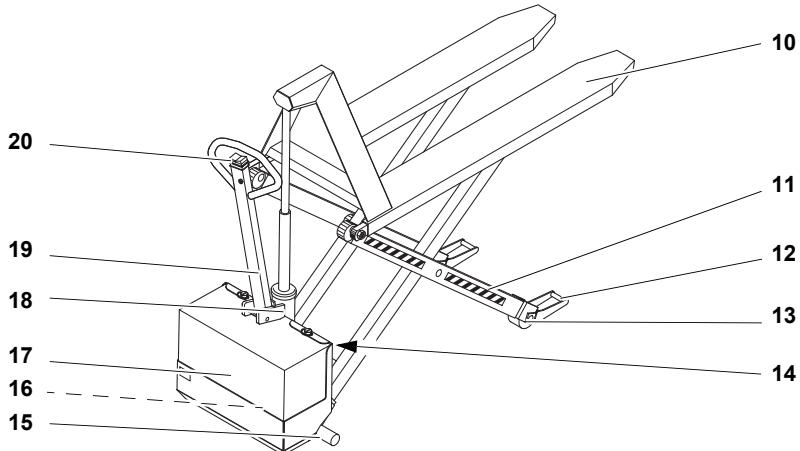
### 3 Description des modules et des fonctions



Pos.		Désignation
1	●	Fourche
2	●	Ciseaux
3	●	Sabots d'appui
4	●	Galets de charge
5	●	Volants
6	●	Patin stabilisateur
7	●	Vérin hydraulique
8	●	Timon
9	●	Poignée « Elever/abaisser fourche »

● = Equipement de série

○ = Equipement supplémentaire



**AMX I10e / I10ep**

Pos.		Désignation
10	●	Fourche
11	●	Ciseaux
12	●	Sabots d'appui
13	●	Galets de charge
14	●	Connecteur de batterie
15	●	Patin stabilisateur
16	●	Roues de guidage
17	●	Unité hydraulique
18	●	Vérin hydraulique
19	●	Timon
20	●	Touche « Elever / abaisser fourche de charge »

● = Equipement de série

○ = Equipement supplémentaire

## 4 Caractéristiques techniques - version standard

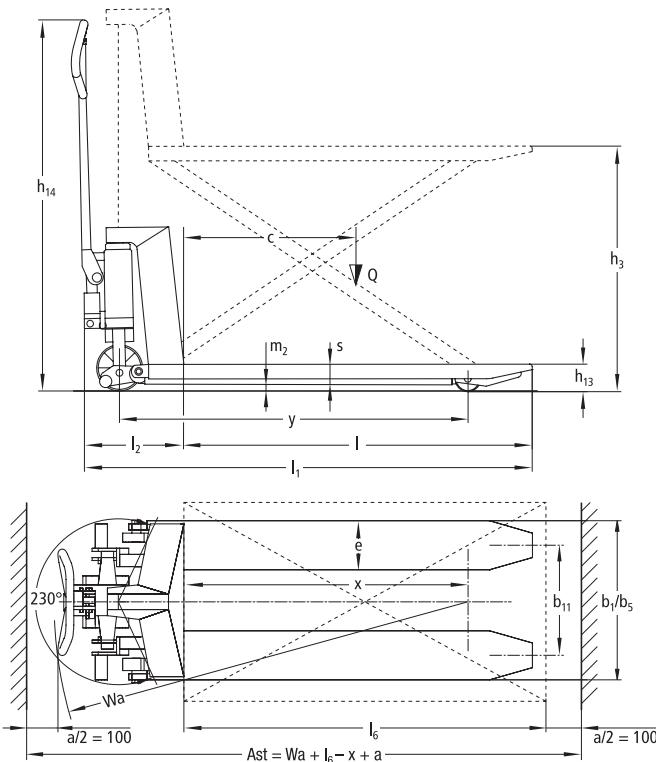
 Caractéristiques techniques conformément à VDI 2198.  
Sous réserve de modifications techniques.

### 4.1 Données de puissance pour des chariots standard

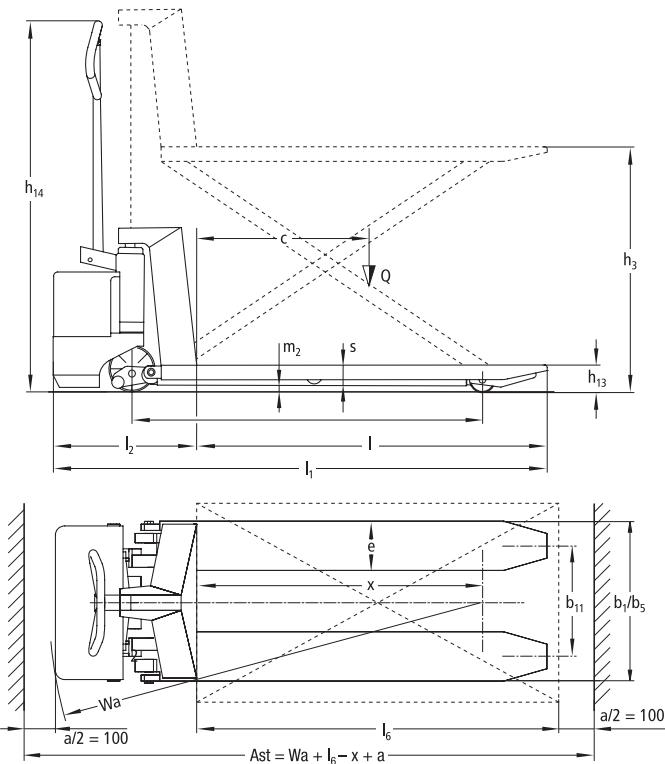
	Désignation	AMX I10/I10p I10x	AMX I10e/ I10ep	
	Entraînement	Manuel	Electrique (élévation)	
Q	Capacité nominale de charge	1000	1000	kg
c	Distance du centre de gravité	600	600	mm
x	Distance de la charge	925	925	mm
	Vitesse de descente avec / sans charge d'élévation	0,15/0,093	0,08/0,05	m/s
	Moteur de levée, puissance pour $s_3$ 10%	-	0,9	kW
	Tension de batterie, capacité nominale $K_5$	-	12/60	V/Ah
	Poids de la batterie	-	20	kg

### 4.2 Dimensions

	Désignation	AMX I10/I10p I10x	AMX I10e/ I10ep	
$h_3$	Course	800	800	mm
$h_{13}$	Hauteur, abaissé	85	85	mm
$h_{14}$	Hauteur du timon en position de repos	1195	1195	mm
y	Empattement	1140	1140	mm
s/e/l	Dimension de fourches	50/163/1140	50/163/1140	mm
$l_1$	Longueur totale	1480	1580	mm
$l_2$	Longueur avec talon des fourches	340	440	mm
$b_1/b_2$	Largeur totale	540/680	540/680	mm
$b_5$	Ecart extérieur fourches	540	540	mm
$b_1$	Voie équipement porte-charge	540	540	mm
$m_2$	Garde au sol	28	28	mm
$A_{st}$	Largeur d'allée 800x1200 longitudinal	1830	1890	mm
Wa	Rayon de braquage	1300	1396	mm



**AMX I10/I10p/I10x**



**AMX I10e/I10ep**

## **5 Normes EN**

### Compatibilité électromagnétique

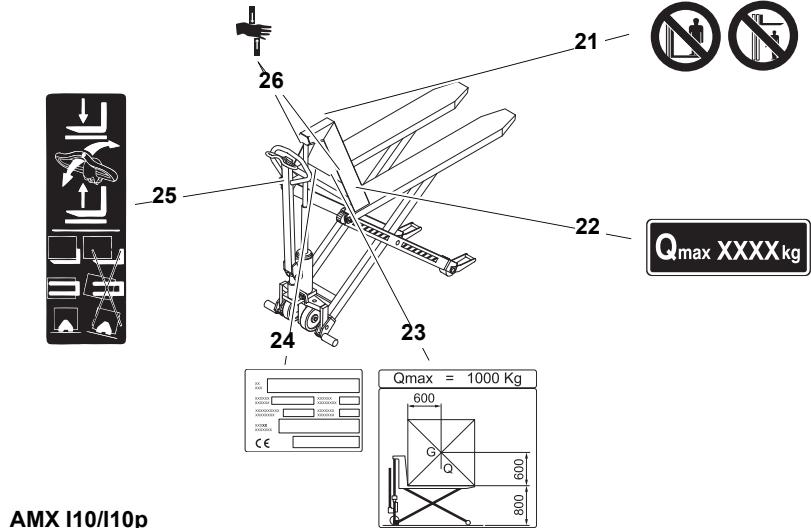
Le producteur confirme le respect des valeurs limites des émissions d'impulsions parasites électromagnétiques et de la résistance au brouillage ainsi que le contrôle de la charge d'électricité statique selon EN 12895 et les références aux normes qui y sont mentionnées.

- Les composants électriques et électroniques ainsi que leur disposition doivent uniquement être modifiés avec une autorisation écrite du fabricant.

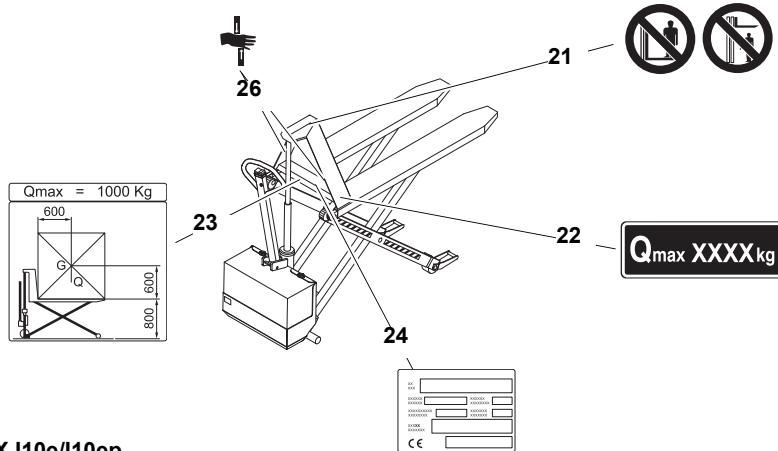
#### **5.1 Conditions d'application**

Température ambiante AMX I10 / I10p	- en marche -35 °C à 40 °C
Température ambiante AMX I10e / I10ep	- en marche 5 °C à 40 °C
Température ambiante AMX I10x	- en marche -20 °C à 40 °C

## 6 Marquages et plaques signalétiques

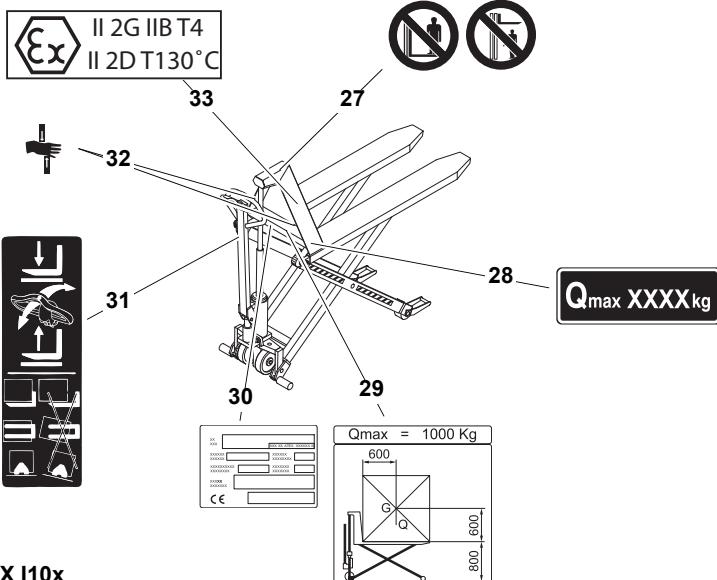


AMX I10/I10p



AMX I10e/I10ep

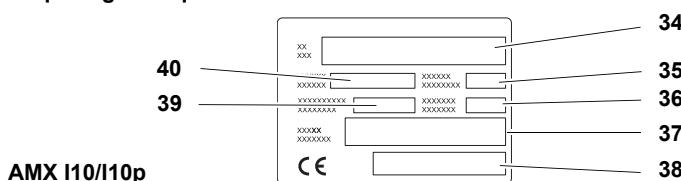
Pos.	Désignation
21	Panneaux avertisseurs « Interdiction de marcher sous la prise de charge » / « Interdiction de marcher sur la prise de charge »
22	Capacité de charge Q <sub>max</sub>
23	Plaque indicatrice « Centre d'application des charges »
24	Plaque signalétique, chariot
25	Plaque indicatrice « Utilisation/Chargement conforme »
26	Panneau avertisseur « Risque de coinçement »



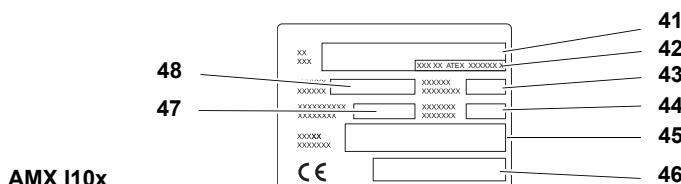
**AMX I10x**

Pos.	Désignation
27	Panneaux avertisseurs « Interdiction de marcher sous le dispositif de prise de charge » / « Interdiction de marcher sur le dispositif de prise de charge »
28	Capacité de charge $Q_{\max}$
29	Plaque indicatrice « Centre de gravité de la charge »
30	Plaque signalétique, chariot
31	Plaque indicatrice « Maniement/chargement correct »
32	Panneau avertisseur « Risque de coincement »
33	Plaque antidéflagrante

## 6.1 Plaque signalétique



Pos.	Désignation
34	Type
35	Année de construction
36	Poids à vide en kg
37	Fabricant
38	Logo du fabricant
39	Capacité de charge nominale, en kg
40	N° de série



Pos.	Désignation
41	Type
42	Marquage (ATEX)
43	Année de construction
44	Poids à vide en kg
45	Fabricant
46	Logo du fabricant
47	Capacité de charge nominale, en kg
48	N° de série



Pour obtenir des informations sur le chariot ou pour commander des pièces de rechange, il faut toujours indiquer le numéro de série (40, 48).

# C Transport et première mise en service

## 1 Chargement par grue

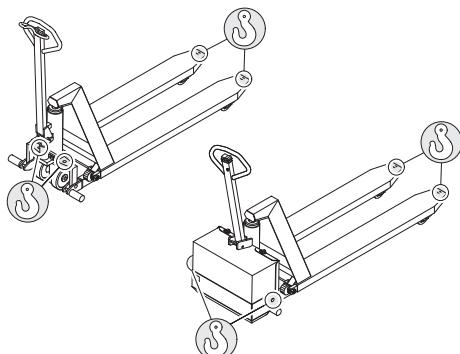


Utiliser uniquement des dispositifs de levage à capacité de charge suffisante.  
(AMIX I10e / AMX I10ep: Poids de la charge = Poids propre + Poids la batterie; voir plaque signalétique du chariot)



Des points d'accrochage sont prévus pour le chargement du chariot au moyen d'élingues.

- Arrêter le chariot et le bloquer (voir chapitre E).
- Fixer les élingues aux points d'accrochage.



Fixer les élingues aux points d'accrochage de façon à ce qu'elles ne puissent en aucun cas glisser !

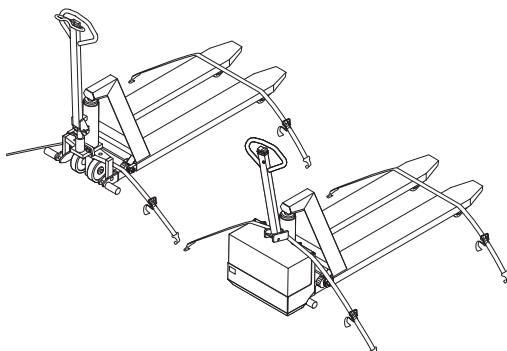
Les moyens de fixation des élingues doivent être appliqués de façon à ce qu'elles ne touchent aucun appareil rapporté lors de l'élévation.

## 2 Blocage du chariot durant le transport



Pour le transport sur un camion ou une remorque, le chariot doit être fixé correctement. Le camion ou la remorque doivent être équipés d'anneaux d'arrimage.

- Pour fixer le chariot, tendre des courroies de serrage au-dessus des fourches. Fixer les courroies de serrage sur les anneaux d'arrimage.
- Serrer à fond les courroies de serrage au moyen du dispositif de serrage.



Le chariot doit être chargé par du personnel qualifié spécialement formé à cet effet et conformément aux directives VDI 2700 et VDI 2703. Le dimensionnement correct et l'application de mesures de protection de la charge doivent être déterminés individuellement pour chaque cas.

### **3 Première mise en service**

Pour établir l'ordre de marche après la livraison ou après un transport, il faut effectuer les actions suivantes :

- Contrôler l'intégralité et le bon état de l'équipement.
- Monter éventuellement la batterie tout en veillant à ne pas endommager le câble de batterie (uniquement AMX I10e / AMX I10ep).
- Charger la batterie (uniquement AMX I10e / AMX I10ep, voir chapitre D).
- Mettre le chariot en service comme prescrit (voir chapitre E).

 Les surfaces des roues peuvent s'être déformées après un arrêt de longue durée du chariot. Ces déformations disparaissent après un court déplacement du chariot.

# D Batterie - Entretien, charge, remplacement

## 1 Directives de sécurité pour le maniement des batteries à acide

Bloquer le chariot avant d'effectuer tous types travaux sur les batteries (voir chapitre E).

**Personnel d'entretien :** la charge, l'entretien et le remplacement de batteries doivent uniquement être effectués par du personnel formé à ce but. Observer ces instructions de service et les prescriptions du fabricant de la batterie et du poste de charge de la batterie lors de l'exécution des travaux.

**Mesures de protection contre l'incendie :** il est interdit de fumer ou de manier des flammes durant la manipulation de batteries. Le chariot devant être chargé doit être placé au moins à 2 m de produits inflammables et de matériel susceptible de produire des étincelles. La pièce doit être aérée. Le matériel de protection contre les incendies doit être mis à disposition.

**Entretien de la batterie :** les couvercles d'élément de la batterie doivent être maintenus à l'état sec et propre. Les bornes et les cosses doivent être propres, légèrement enduites de graisse pour bornes et fixées correctement. Les batteries dont les pôles ne sont pas isolés doivent être recouvertes d'un tapis isolant antidérapant.

**Elimination de la batterie :** les batteries doivent être éliminées tout en prenant en considération et en respectant la réglementation en matière écologique ou les lois sur l'élimination des déchets. Il faut obligatoirement respecter les indications du fabricant.



Avant de fermer le capot de batterie, vérifier que le câble de batterie ne risque pas d'être endommagé.



Les batteries contiennent des acides nocifs et corrosifs. Pour ces raisons, il faut obligatoirement porter des vêtements de protection et une protection pour les yeux lors de tous travaux effectués sur les batteries. Eviter tout contact avec de l'acide de batterie.

Si les vêtements, la peau ou les yeux sont entrés en contact avec de l'acide de batterie, rincer immédiatement les parties touchées à l'eau claire ; en cas de contact avec la peau ou les yeux, consulter également un médecin. Neutraliser immédiatement un acide de batterie renversé.



Seules des batteries avec coffret de batterie fermé peuvent être utilisées.



Le poids et les dimensions de la batterie jouent un grand rôle pour la fiabilité du chariot. Une autorisation du fabricant est nécessaire pour remplacer la batterie par un autre type.

## 2 Types de batterie

Le chariot est équipé du type de batterie suivant :

Batterie 12 V	60AhC5
---------------	--------

Le poids de la batterie est indiqué sur la plaque signalétique de la batterie.

-  Lors du remplacement / montage de la batterie, veiller à bien la fixer dans le compartiment à batterie du chariot.

## 3 Charge de la batterie

La batterie est complètement chargée lorsque la DEL verte (100%) de l'indicateur de décharge de batterie s'éclaire.

-  La batterie est déchargée lorsque la DEL rouge de l'indicateur de décharge de batterie s'éclaire.

Charger la batterie du chariot avec un chargeur de batterie externe.

- Arrêter le chariot et le bloquer (voir chapitre E).

-  Le connecteur de batterie et le chargeur doivent être branchés ou débranchés uniquement si le chargeur est hors marche.

- Raccorder le chargeur au connecteur de batterie. Brancher ensuite le chargeur sur une prise de secteur appropriée (230 V ±10%).
- Charger la batterie jusqu'à ce que la DEL verte (100%) de l'indicateur de décharge de batterie s'éclaire.
- Retirer la fiche de secteur du chargeur de la prise de secteur, retirer la fiche de connexion du chargeur du connecteur de batterie.

-  Ne pas utiliser la fonction de levage pendant le processus de charge.

-  Nous conseillons d'effectuer régulièrement une charge d'égalisation (1 x par semaine) afin d'assurer une longue durée de vie de la batterie. Le chargeur de batterie doit rester au moins 12 heures en charge.

### Branchement réseau

Tension de réseau : 230 V ± 10%

Fréquence de réseau : 50 Hz ± 4%

### Durées de charge

La durée de charge dépend de l'état de charge de la batterie, elle peut toutefois durer au maximum 12 heures.

#### 4 Indicateur de décharge de batterie

L'état de décharge de la batterie est indiqué par la DEL.

Charge	Couleur	Etat
100%	clignotement	Chariot prêt au fonctionnement
75%	clignotement	Chariot prêt au fonctionnement
50%	clignotement	Chariot prêt au fonctionnement
25%	Jaune	Charger la batterie
<25%	Rouge	Charger la batterie ; le chariot n'est pas prêt au fonctionnement

-  Lors d'une légère application (charge < 300 kg), charger la batterie dès que la DEL jaune s'éclaire.  
 Charger la batterie lorsque la DEL rouge s'éclaire.  
 Une poursuite de l'exploitation endommage la batterie.  
 Il se produit une décharge profonde de telle sorte que la valeur de tension minimale est dépassée de manière négative.
-  L'élévation est interrompue lorsque la capacité restante de 20% (DEL s'éclaire en rouge) est atteinte.

## 5 Remplacement de la batterie



Le chariot doit être positionné à l'horizontale. Les batteries avec bornes ou connecteurs nus doivent être recouvertes d'un tapis de caoutchouc afin d'éviter des courts-circuits. Déposer le connecteur de batterie et le câble de batterie de telle sorte qu'ils ne restent pas accrochés au chariot au moment du retrait de la batterie.



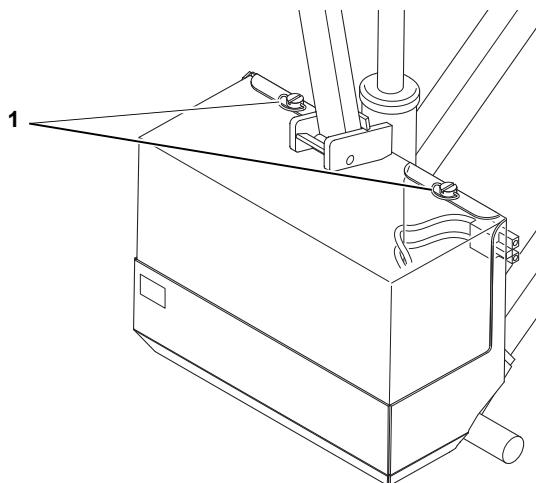
La batterie peut uniquement être remplacée par une batterie du même type. Il est interdit de retirer des poids supplémentaires et d'en changer la position.

- Tourner les verrouillages rotatifs (1) de 90°.
- Retirer le capot de batterie.
- Desserrer les vis de pôle et retirer les câbles de batterie des pôles.



Déposer les câbles de batterie de telle sorte qu'ils ne restent pas accrochés au chariot au moment du retrait de la batterie.

- Retirer la batterie.



Pour le montage de la batterie, procéder dans l'ordre inverse, tout en veillant à la monter dans la bonne position et à la raccorder correctement :

- câble rouge : pôle +
- câble noir : pôle -
- Après le remontage, vérifier si tous les câbles et les connexions ne sont pas endommagés.



Le capot de batterie doit être bien fermé avant la mise en service ! Fermer lentement et prudemment le capot de batterie. Ne pas saisir entre le capot de batterie et le châssis.

# E Maniement

## 1 Prescriptions de sécurité pour l'exploitation du convoyeur au sol

**Droits, obligations et prescriptions de comportement pour le cariste :** le cariste doit être informé de ses droits et de ses obligations. Il doit être familiarisé avec le maniement du convoyeur au sol et le contenu de ce manuel. Les droits nécessaires doivent être accordés au cariste.

**Interdiction d'utilisation par des personnes non autorisées :** le cariste est responsable du convoyeur au sol durant les heures de travail. Il doit interdire la conduite ou la mise en marche du convoyeur au sol à toute personne non autorisée. Il est interdit de soulever ou de transporter des personnes.

**Endommagements et vices :** tous endommagements et autres vices sur le convoyeur au sol ou les appareils rapportés doivent être immédiatement signalés au service responsable. Il est interdit d'utiliser des convoyeurs au sol à fonctionnement non fiable (par ex. roues usées ou freins défectueux) avant de les avoir remis correctement en état.

**Réparations :** le cariste ne doit effectuer aucune réparation ni modification sur le convoyeur au sol sans instruction ni autorisation particulières. Il ne doit en aucun cas mettre les dispositifs de sécurité et les interrupteurs hors service ou de les dérégler.

**Zones dangereuses :** les zones dangereuses sont les endroits où des personnes sont mises en danger par des mouvements de traction ou de levage du convoyeur au sol, de son dispositif de prise de charge (par ex. bras de fourches ou appareils rapportés) ou de la charge. La zone pouvant être atteinte par une charge tombante ou un dispositif de travail s'abaissant/tombant est également considérée comme zone dangereuse.



Les personnes non autorisées ne doivent jamais se tenir au sein de zones dangereuses. En cas de danger, les personnes doivent être averties à temps par un signal. Le convoyeur au sol doit être arrêté immédiatement si les personnes refusent de quitter la zone dangereuse malgré les avertissements.

**Dispositifs de sécurité et panneaux avertisseurs :** il faut obligatoirement respecter les indications données par les dispositifs de sécurité, les panneaux avertisseurs et les remarques.

## 1.1 Supplément, prescriptions de sécurité pour l'exploitation du chariot, modèle antidiéflagrant (Ex)

Les chariots en version antidiéflagrante sont dotés des symboles suivants :



Les chariots portant ce marquage peuvent être utilisés dans des zones à risque d'explosion de la zone 1, générée par des gaz, de la vapeur ou du brouillard du groupe d'explosion IIB et du groupe de température T4. Les exigences moins strictes des groupes d'explosion IIA et des groupes de température T3, T2 et T1 sont également couvertes.



Les chariots dotés de cette identification peuvent être utilisés dans des atmosphères explosives de la zone 21, générées par des fibres, des peluches ou des poussières conductrices ainsi qu'à une température de surface maximale de T130 °C.



La poussière, la saleté et les colorants, les acides et lessives alcalines, la surcharge et la charge par à-coups peuvent conduire à une diminution, voire à une interruption complète de la dérivation d'énergie électrique/électronique dans le sol.  
Le chariot et les voies de transport doivent être traités en conséquence.

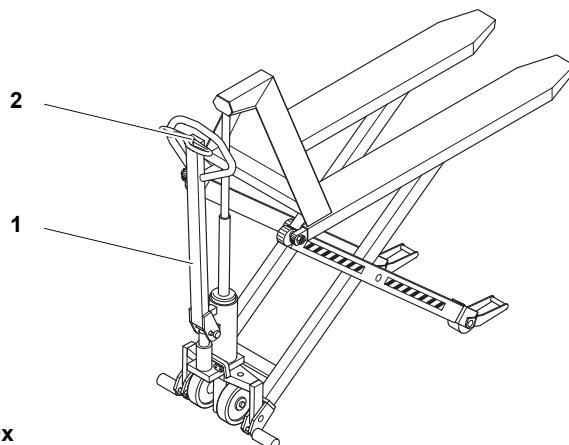
Le contrôle du fonctionnement des dispositifs de sécurité comme par exemple la/les roue(s) à conductibilité électrique relève uniquement de la responsabilité de l'utilisateur.

Lors du remplacement des roues, des roues de fonction identique doivent être installées et au moins une roue doit être antistatique.



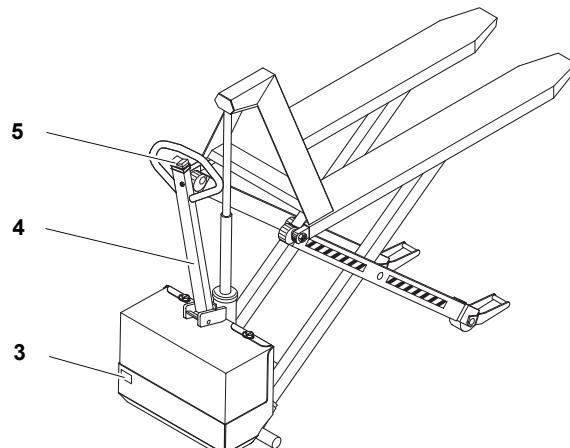
Le transpalette exempt de charge doit être entré et sorti dans l'ouverture de la prise de charge, en évitant tout frottement sur des bords tranchants.

## 2 Description des éléments de commande



**AMX I10/I10p/I10x**

Pos.	Elément de commande ou d'affichage	Fonction
1	Timon	● Déplacer et diriger le chariot.
2	Poignée 'Elever/abaisser fourche'	● Elever / abaisser manuellement la fourche.



**AMX I10e/I10ep**

Pos.	Elément de commande ou d'affichage	Fonction
3	Indicateur de décharge de batterie	● Indique l'état de charge de la batterie (voir chapitre D).
4	Timon	● Direction et freinage du chariot.
5	Touche – Elever / abaisser fourche de charge	● Elever / abaisser fourche de charge.

● = Equipement de série

○ = Equipement supplémentaire

### 3 Mise en service du chariot



Avant de mettre le chariot en marche, de le conduire ou de soulever une charge, le cariste doit s'assurer que personne ne se trouve dans la zone dangereuse.

#### Contrôles et travaux avant la mise en service quotidienne

- Contrôler tout le chariot (en particulier les roues et les dispositifs de prise de charge) pour constater d'éventuels endommagements.

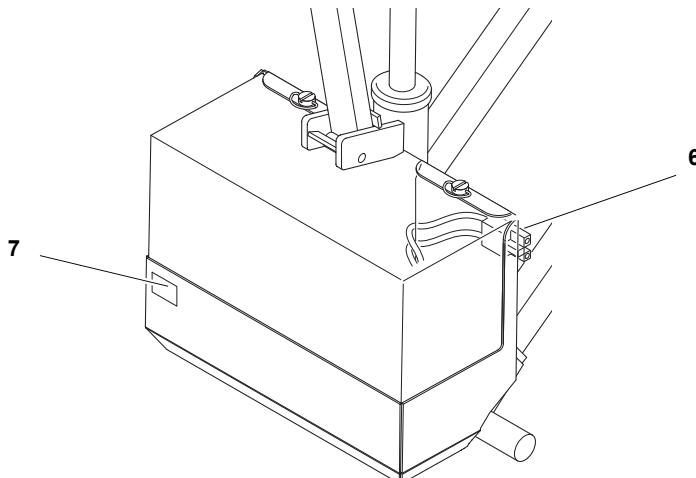
#### Uniquement AMX I10e / AMX I10ep :

- Vérifier si le connecteur de charge (6) est branché. Le cas échéant, le retirer.



Le contrôleur de décharge de batterie 7 indique la capacité de batterie existante.

Le chariot est maintenant prêt au fonctionnement.



## 4 Maniement du convoyeur au sol

### 4.1 Règles de sécurité pour le déplacement

**Voies de circulation et zones de travail :** il est uniquement autorisé de circuler sur les voies autorisées par l'exploitant. Les personnes non autorisées doivent rester hors des zones de travail. La charge ne doit être posée qu'aux endroits prévus à cet effet.

**Comportement lors du déplacement :** le cariste doit adapter la vitesse de traction aux conditions locales. Il doit conduire à vitesse réduite par exemple pour prendre des virages, aborder des passages étroits, passer à travers des portes battantes et rouler à des endroits à visibilité limitée. Il doit toujours maintenir une distance d'arrêt suffisante entre son propre chariot et le chariot précédent. Il doit également toujours rester maître de son chariot. Il doit éviter de s'arrêter brusquement (sauf en cas de danger), de prendre des virages trop rapidement, de doubler à des endroits dangereux ou à visibilité limitée.

**Visibilité lors du déplacement :** le cariste doit regarder dans le sens de la marche et toujours avoir une visibilité suffisante sur le trajet qu'il parcourt. Si la charge transportée entrave la visibilité, le convoyeur au sol doit se déplacer avec la charge orientée vers l'arrière. Ci cela n'est pas possible, une deuxième personne servant de guide avertisseur doit précéder à pied le convoyeur au sol.

**Déplacements en montées et en descentes :** le cariste doit seulement utiliser des montées ou des descentes si elles sont caractérisées comme voies de circulation et propres et si elles ne présentent pas de risque de dérapage. Elles doivent de plus pouvoir être utilisées sans danger en vertu des spécifications techniques du chariot. La charge doit alors toujours être déplacée en étant dirigée vers l'amont. Il est interdit de tourner le chariot sur une pente ou une montée, de prendre celles-ci en biais ou de s'y arrêter. Les déplacements en pente ne doivent être effectués qu'à vitesse réduite et tout en étant prêt à freiner à tout moment.

**Déplacements sur les monte-charges et les ponts de chargement :** avant de rouler sur des monte-charges ou des ponts de chargement, il faut s'assurer que leur capacité de charge est suffisante, que leur construction est appropriée pour permettre le passage de chariot et l'exploitant doit au préalable avoir autorisé le passage. Ceci doit être contrôlé avant le passage. Pour monter dans le monte-charge, le convoyeur au sol doit être déplacé en orientant l'unité de charge vers l'avant et il faut prendre une position excluant tout contact avec les parois. Des personnes prenant place dans le monte-charge doivent y monter une fois que le chariot est bien arrêté et elles doivent en sortir en premier.

**Caractéristiques de la charge à transporter :** l'utilisateur doit s'assurer de l'état correct des charges. Seules des charges positionnées de manière sûre et minutieuse ont le droit d'être déplacées. Si des parties de la charge risquent de basculer ou de tomber, des mesures de protection adéquates doivent être prises.

## 4.2 Traction, direction, freinage



Il est en tout cas interdit de transporter des personnes avec le chariot.

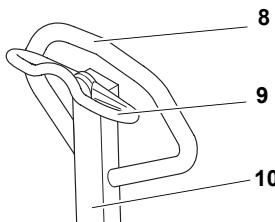
### Traction



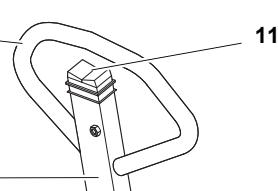
Ne conduire qu'avec capot fermé et verrouillé correctement.

- Mettre le chariot en marche (voir chapitre 3)..

**Timon AMX I10/AMX I10p**



**Timon AMX I10e/AMX I10ep**



- Le chariot peut être tiré ou poussé à hauteur de la poignée étrier (8) du timon (11).



AMX I10 / AMX I10p : Au cours des mouvements sous charge, la poignée (9) doit figurer en position 'neutre'.

### Direction

- Pivoter le timon (1) vers la gauche ou vers la droite.



Dans des virages étroits, le timon dépasse des contours du chariot !

### Freins

En cas d'urgence, le chariot peut être freiné en abaissant la charge :

- AMX I10 / AMX I10p : Appuyer sur la poignée (9) en direction de 'S', la charge est abaissée.
- AMX I10e / AMX I10ep : Appuyer la touche en direction de 'S', la charge est abaissée.

#### 4.3 Prise et pose d'unités de charge

**!** Avant de prendre une unité de charge, le cariste doit s'assurer que la charge est placée convenablement sur la palette et que la charge admissible maximale du chariot n'est pas dépassée.

Il est interdit de prendre du matériel long par le côté.

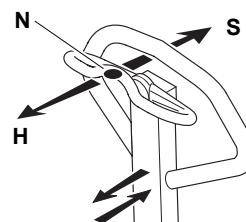
- AMX I10 / AMX I10p : fourche de charge, le cas échéant en appuyant sur le Abaisser la poignée en direction de „S“ et ensuite amener la poignée en position „neutre“ (N).
- AMX I10e / AMX I10ep : Abaisser la fourche de charge, le cas échéant en appuyant sur la touche en direction de „S“.
- Conduire le chariot avec la fourche de charge complètement sous l'unité de charge.

##### Elévation / descente

###### Elever AMX I10 / AMX I10p

- Appuyer sur la poignée en direction de 'H'.
- Pour soulever la fourche, déplacer le timon vers le haut et vers le bas jusqu'à ce que la hauteur de levage soit atteinte.

###### Timon AMX I10 / p



###### Abaissir AMX I10 / AMX I10p

- Appuyer sur la poignée en direction de 'S', la charge est abaissée.



Au cours des mouvements sous charge, la poignée doit figurer en position 'neutre' (N).

###### Elever AMX I10e / AMX I10ep :

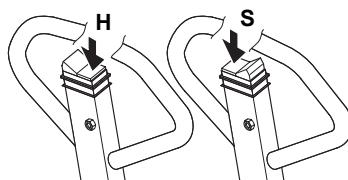
Actionner la touche (H) jusqu'à ce que la hauteur souhaitée soit atteinte.

–

###### Abaïsser AMX I10e / AMX I10ep :

- Actionner la touche (S), la charge est abaissée.

###### Timon AMX I10e / ep

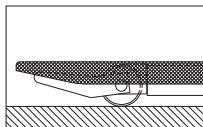
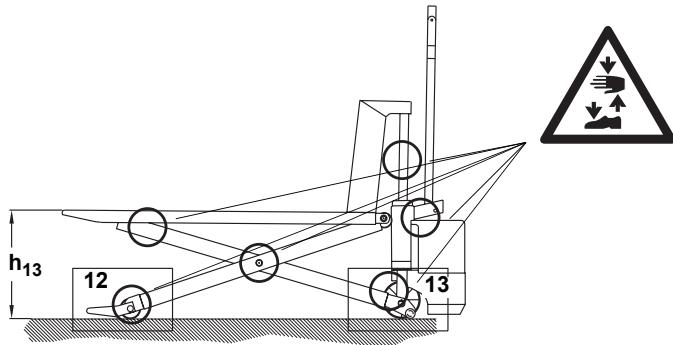


## Stabilité à l'état soulevé

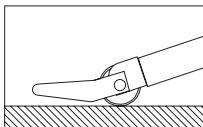
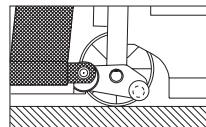


Risque de coincement en raison d'éléments mobiles !

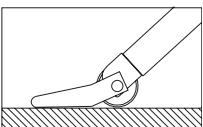
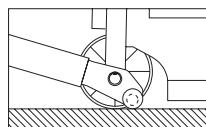
Les patins stabilisateurs (13) et les sabots d'appui (12) stabilisent conjointement le chariot à l'état levé. Lors d'une hauteur de fourches supérieure à 400 mm, les patins stabilisateurs et les sabots d'appui s'abaissent automatiquement de telle sorte que le transpalette à ciseaux ne puisse pas se déplacer. Les patins stabilisateurs sont excentriques ce qui permet de les ajuster en fonction de leur usure progressive.



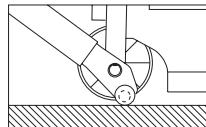
$h_{13} = 90 \text{ mm}$   
Sabots d'appui (12) et patins stabilisateurs (13) soulevés du sol.



$h_{13} = 400 \text{ mm}$   
Le patin stabilisateur (13) freine le chariot.



$h_{13} = 800 \text{ mm}$   
Le sabot d'appui (12) lève la roue de guidage, le patin stabilisateur (13) lève le galet de charge.



## 4.4 Arrêter le chariot et le bloquer



Toujours bloquer le chariot à l'arrêt.  
Ne pas arrêter le chariot en pente.  
La fourche doit toujours être entièrement abaissée.

- Abaisser la fourche.

## 5 Elimination d'erreurs

Ce chapitre permet à l'utilisateur de localiser et de remédier lui-même à des dérangements simples ou dus à des commandes erronées. Pour localiser l'erreur, il faut effectuer les opérations prescrites dans le tableau en procédant dans l'ordre chronologique.

Erreur	Eventuelle cause	Remède
La charge ne peut pas être soulevée ou bien elle n'est pas soulevée lors de la première course de la pompe.	<ul style="list-style-type: none"><li>– Niveau d'huile hydraulique trop bas</li><li>– Air dans le système hydraulique</li><li>– Joints ne sont pas étanches, soupapes ne ferment pas.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Contrôler le niveau d'huile hydraulique.</li><li>– Amener le dispositif de prise de charge complètement vers le haut pour purger le système hydraulique.</li><li>– Contacter les service après-vente du fabricant.</li></ul>
	Uniquement AMX I10 / AMX I10p : <ul style="list-style-type: none"><li>– Amener la poignée en position „N“ ou en direction de ‘S’.</li></ul>	Uniquement AMX I10 / AMX I10p : <ul style="list-style-type: none"><li>– Appuyer sur la poignée en position ‘H’.</li></ul>
	Uniquement AMX I10e / AMX I10ep : <ul style="list-style-type: none"><li>– Charge de la batterie trop basse.</li><li>– Fusible défectueux.</li></ul>	Uniquement AMX I10e / AMX I10ep : <ul style="list-style-type: none"><li>– Charger la batterie.</li><li>– Contrôler les fusibles.</li></ul>
Charge ne peut pas être abaissée	<ul style="list-style-type: none"><li>– Vérin d'élévation endommagé.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Contacter les service après-vente du fabricant.</li></ul>
	Uniquement AMX I10e / AMX I10ep : <ul style="list-style-type: none"><li>– Charge de la batterie trop basse.</li><li>– Fusible défectueux.</li></ul>	Uniquement AMX I10e / AMX I10ep : <ul style="list-style-type: none"><li>– Charger la batterie.</li><li>– Contrôler les fusibles.</li></ul>



Si la panne ne peut pas être supprimée après avoir appliqué les mesures de réparation, informer le service après-vente du fabricant vu que seul le personnel de service après-vente qualifié et spécialement formé peut procéder à d'autres mesures pour éliminer les erreurs.



# F Entretien du convoyeur au sol

## 1 Fiabilité et protection de l'environnement

Les contrôles et opérations de maintenance indiqués dans ce chapitre doivent être effectués selon les délais stipulés dans les listes de vérification de maintenance.



Il est interdit de procéder à tout type de modification sur le convoyeur au sol - en particulier sur les dispositifs de sécurité. Les vitesses de travail du convoyeur au sol ne doivent en aucun cas être modifiées.



Seules des pièces d'origine sont soumises à notre contrôle de qualité. N'utiliser que des pièces de rechange du fabricant afin de garantir un fonctionnement sûr. Les anciennes pièces et l'outillage remplacé doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur sur la protection de l'environnement. Le service de vidange du fabricant est à votre disposition pour effectuer les vidanges d'huile.

Après avoir effectué les contrôles et les travaux de maintenance, les opérations du paragraphe 'Remise en service' doivent être exécutées (voir chapitre F 7.5).

## 2 Consignes de sécurité pour l'entretien

**Personnel d'entretien :** seul le personnel compétent du fabricant est autorisé à effectuer les travaux d'entretien et de réparation sur les convoyeurs au sol. Parmi son personnel, le fabricant dispose de techniciens de service après-vente formés spécialement pour ces travaux. Ainsi, nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien avec votre point de service après-vente responsable.

**Soulèvement et mise sur cric :** pour soulever le convoyeur au sol, les élingues doivent toujours être accrochées aux points prévus à cet effet. Exclure tout risque de glissement ou de basculement lors de la mise sur cric en utilisant des moyens appropriés (cales, pièces de bois). Les fourches doivent être retenues par une chaîne suffisamment solide afin d'effectuer des travaux sous les fourches soulevées.

**Travaux de nettoyage :** le convoyeur au sol ne doit pas être nettoyé avec des liquides inflammables. Avant de commencer les travaux de nettoyage, s'assurer que toutes les mesures de sécurité ont été prises afin d'exclure toute formation d'étincelles (par ex. par court-circuit). Sur des convoyeurs au sol à fonctionnement par batterie, il faut débrancher le connecteur de batterie. Les éléments électriques et électroniques doivent être nettoyés, avec de l'air aspiré ou de l'air comprimé, et avec un pinceau antistatique non-conductible.



Si le convoyeur au sol est nettoyé au jet d'eau ou au moyen d'un dispositif haute pression, il faut au préalable recouvrir soigneusement tous les modules électriques et électroniques ; l'humidité risque en effet de causer des erreurs de fonctionnement. Il est interdit de nettoyer le chariot au jet à vapeur.

Les activités décrites dans le paragraphe 'Remise en service' doivent être effectuées après les travaux de nettoyage.

**Travaux sur l'installation électrique** : seul du personnel à formation électrotechnique a le droit d'effectuer des travaux sur l'installation électrique. Avant le début des travaux, il doit prendre toutes les mesures nécessaires pour exclure tout risque d'accident électrique. Sur des convoyeurs à fonctionnement par batterie, il faut de plus mettre le chariot hors tension en débranchant le connecteur de batterie.

**Travaux de soudage** : afin d'éviter des dégâts sur des composants électriques ou électroniques, ceux-ci doivent être démontés du chariot avant de commencer avec les travaux de soudage.

**Valeurs de réglage** : les valeurs de réglage spécifiques à l'appareil doivent être respectées lors de réparations ou de remplacements d'éléments hydrauliques, électriques ou électroniques.

**Pneus** : la qualité des pneus influence la stabilité et le comportement de déplacement du convoyeur au sol. Lors du remplacement des roues/galets montés en usine, utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine du fabricant étant donné que les données indiquées dans la fiche technique ne peuvent être respectées dans un cas contraire.

Lors du changement de roues ou de pneus, veiller à ce que le convoyeur au sol ne soit pas en position inclinée (par ex. changement de roues, toujours simultanément à gauche et à droite).

**Conduites hydrauliques** : les conduites hydrauliques doivent être remplacées après six années d'utilisation. Si des composants hydrauliques sont remplacés, il faut également toujours remplacer les conduites du système hydraulique correspondant.

### **3 Maintenance et inspection**

Un service de maintenance compétent et conscientieux est l'une des conditions primordiales pour une utilisation fiable du convoyeur au sol. Si les travaux de maintenance réguliers sont négligés, il risque de s'en suivre une panne du convoyeur au sol, ce qui représente également un danger pour le personnel et pour le fonctionnement.

 Les conditions d'utilisation d'un convoyeur au sol ont un rôle important sur l'usure des composants de maintenance.

Nous conseillons la réalisation d'une analyse d'application effectuée par le conseiller-client Jungheinrich sur place et la mise au point d'intervalles de maintenance afin de réduire les dommages liés à l'usure de façon modérée.

Les périodicités indiquées supposent une exploitation en une seule équipe et dans des conditions de travail normales. En cas d'exigences plus sévères telles qu'une forte formation de poussières, d'importantes variations de températures ou une exploitation en plusieurs équipes, les intervalles doivent être raccourcis en conséquence.

La liste de vérification de maintenance suivante indique les activités à effectuer et le moment de leur exécution. Les périodicités suivantes sont définies :

W = Toutes les 50 heures de service, toutefois au moins une fois par semaine

A = Toutes les 500 heures de service

B = Toutes les 1000 heures de service

C = Toutes les 2000 heures de service, toutefois au moins 1 x par an

 Les périodicités de maintenance S doivent être effectuées par l'exploitant.

Durant la phase de rodage – après env. 100 heures de service – du convoyeur au sol, l'exploitation doit effectuer un contrôle des écrous de roue ou des boulons de roue et le cas échéant, les resserrer.

#### 4      Liste de vérification de maintenance AMX I10 / AMX I10p

Péodicité de maintenance

		De série = ●	W	A	B	C
	Version = *					
Châssis/ structure :	1.1	Contrôler l'état intact de tous les éléments portants				●
	1.2	Vérifier les fixations par vis				●
Roues :	2.1	Vérifier le degré d'usure et l'état général	●			
	2.2	Contrôler la suspension et la fixation				●
Direction :	3.1	Vérifier le jeu de direction				●
Système hydraulique :	5.1	Contrôler le fonctionnement				●
	5.2	Contrôler l'étanchéité et l'absence de dégâts sur et vérification de la présence éventuelle de dommage				●
	5.3	Contrôler l'étanchéité, l'absence de dégâts et la fixation du vérin hydraulique				●
	5.4	Contrôler le niveau d'huile				●
	5.5	Vidanger l'huile hydraulique et remplacer la cartouche de filtre				●
	5.6	Contrôler le fonctionnement des limiteurs de pression				●
Dispositif de levage :	8.1	Vérifier le fonctionnement, le degré d'usure et le réglage				●
	8.2	Contrôler les galets de charge et les tiges de compression				●
	8.3	Contrôler le degré d'usure et l'absence de dégâts des bras de fourche et des tabliers porte-fourche				●
Graissage :	9.1	Graisser le chariot selon le plan de graissage				●
Présentation :	11.1	Marche d'essai avec la charge nominale				●
	11.2	Après avoir effectué les travaux de maintenance avec succès, présenter le chariot à un mandataire.				●

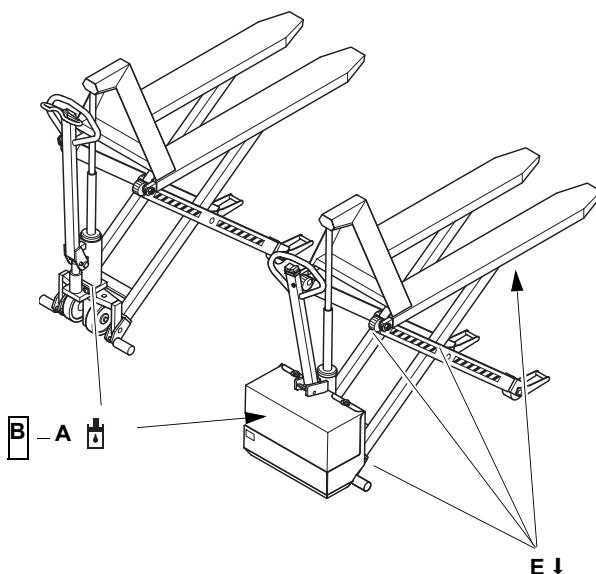
## 5 Liste de vérification de maintenance AMX I10e / AMX I10ep

Périoricité de maintenance

De série	= ●	W	A	B	C
Version frigorifique	= *				

Châssis/structure :	1.1	Contrôler l'état intact de tous les éléments portants			●
	1.2	Vérifier les fixations par vis			●
Roues :	2.1	Vérifier le degré d'usure et l'état général	●		●
	2.2	Contrôler la suspension et la fixation			●
Direction :	3.1	Vérifier le jeu de direction			●
Système hydraulique :	5.1	Contrôler le fonctionnement			●
	5.2	Contrôler l'étanchéité et l'absence de dégâts sur et vérification de la présence éventuelle de dommage			●
	5.3	Contrôler l'étanchéité, l'absence de dégâts et la fixation du vérin hydraulique			●
	5.4	Contrôler le niveau d'huile			●
	5.5	Vidanger l'huile hydraulique et remplacer la cartouche de filtre			●
	5.6	Contrôler le fonctionnement des limiteurs de pression			●
Installation hydraulique :	6.1	Contrôler le fonctionnement			●
	6.2	Contrôler la fixation des connexions des câbles et vérifier s'ils ne sont pas endommagés			●
	6.3	Vérifier que la valeur des fusibles est correcte			●
	6.4	Contrôler la bonne fixation et le fonctionnement des interrupteurs			●
Batterie :	7.1	Contrôler la concentration et le niveau d'acide, ainsi que la tension d'élément			●
	7.2	Contrôler la bonne fixation des pinces, les lubrifier avec de la graisse pour pôles			●
	7.3	Nettoyer les connexions du connecteur de batterie, contrôler la bonne fixation			●
	7.4	Vérifier l'absence de dégâts sur les câbles de batterie et le cas échéant, les remplacer			●
Dispositif de levage :	8.1	Vérifier le fonctionnement, le degré d'usure et le réglage			●
	8.2	Contrôler les galets de charge et les tiges de compression			●
	8.3	Contrôler le degré d'usure et l'absence de dégâts des bras de fourche et des tabliers porte-fourche			●
Graissage :	9.1	Graisser le chariot selon le plan de graissage			●
Mesures générales :	10.1	Contrôler la mise à la masse du circuit électrique			●
	10.3	Contrôler la vitesse de levage et de descente			●
Présentation :	11.1	Marche d'essai avec la charge nominale			●
	11.2	Après avoir effectué les travaux de maintenance avec succès, présenter le chariot à un mandataire.			●

## 6 Plan de graissage



- |                          |                                                                       |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| ▼ Surfaces de glissement | ■ Tubulure de remplissage, huile hydraulique                          |
| ↓ Graisseur              | <input type="checkbox"/> Utilisation dans des entrepôts frigorifiques |

## 6.1 Matériel

**Manipulation du matériel :** le matériel doit toujours être manipulé correctement et conformément aux prescriptions du fabricant.



Une manipulation incorrecte présente des risques pour la santé, la vie et l'environnement. Le matériel doit uniquement être stocké dans des récipients conformes aux prescriptions. Etant donné qu'il peut être inflammable, il ne faut pas le mettre en contact avec des composants brûlants ni des flammes.

Utiliser uniquement des récipients propres pour remplir du matériel. Il est interdit de mélanger du matériel de différentes qualités. Il est possible de faire abstraction de ce règlement uniquement si le mélange est expressément prescrit dans ces instructions de service.

Eviter de renverser du produit. Un liquide renversé doit être immédiatement éliminé en utilisant un liant approprié et il faut se débarrasser du mélange moyens d'exploitation-liant en respectant les réglementations en vigueur.

Code	N° de commande	Quantité livrée	Désignation	Utilisation pour
A	50 449 669	5,0 l	H-LPD 46, DIN 51524	Système hydraulique
B	29 202 020	5,0 l	Aerroshell Fluid 4	Système hydraulique
E	29 202 050	1 Kg	Graisse	Graissage

Données de référence pour la graisse

Code	Type de saponification	Point de suintement °C	Pénétration Walk à 25°C	Catégorie NLG1	Température d'emploi°C
E	Lithium	185	265-295	2	-35/+120

## 7 Instructions relatives à la maintenance

### 7.1 Préparer le chariot à des travaux d'entretien et de maintenance

Toutes les mesures de sécurité nécessaires doivent être prises afin d'éviter des accidents lors des travaux d'entretien et de maintenance. Etablir les conditions suivantes :

- Arrêter le chariot et le bloquer (voir chapitre E).



Pour effectuer des travaux sous la fourche soulevée ou si le chariot est en position haute, il faut les bloquer de façon à pouvoir exclure une descente, un basculement ou un glissement. Pour soulever le chariot, il faut observer les prescriptions du chapitre 'Transport et première mise en service'.

## 7.2 Remplacer l'huile hydraulique (AMX I10 / AMX I10p)

### Vidange de l'huile :

- La fourche doit être en position abaissée.
- Pivoter le transpalette sur le côté et retirer le bouchon du réservoir.
- L'huile coule maintenant du trou de remplissage.

### Remplissage de l'huile :

- Redresser le transpalette et remplir environ 0,7 l d'huile hydraulique.
- L'huile doit être à hauteur de l'ouverture.
- Fermer l'orifice avec des bouchons de réservoir.
- Pomper la fourche de charge complètement vers le haut.

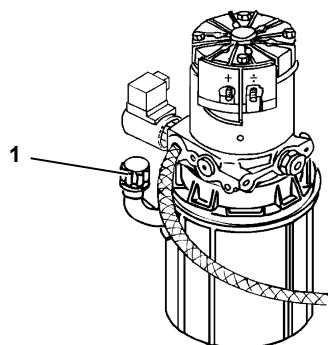
## 7.3 Remplacer l'huile hydraulique (AMX I10e / AMX I10ep)

### Vidange de l'huile :

- La fourche doit être en position abaissée.
- Démonter les huit pinces du réservoir d'huile et retirer le réservoir d'huile.
- Vider le réservoir d'huile, nettoyer le réservoir d'huile et le filtre.

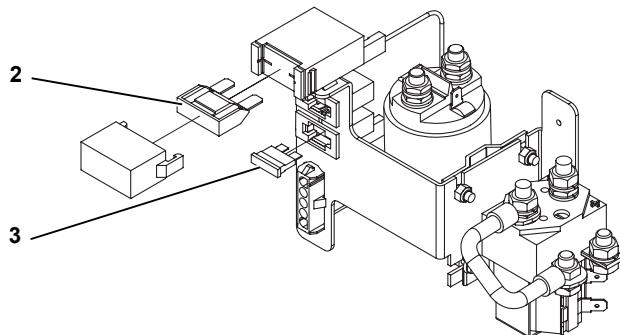
### Remplissage de l'huile :

- Remettre le réservoir d'huile en place et le fixer avec les huit pinces.
- Remplir avec environ 1,0 l d'huile hydraulique.
- L'huile doit être à hauteur de l'ouverture (1).
- Fermer l'orifice avec des bouchons de réservoir.
- Soulever la fourche de charge complètement vers le haut.



## 7.4 Contrôle des fusibles électriques

- Préparer le chariot pour des travaux d'entretien (voir chapitre 7.1).
- Contrôler la valeur correcte de tous les fusibles conformément au tableau, le cas échéant les remplacer.



Pos.	Désignation	Protection pour :	
2	F2	Moteur de pompe	80 A
3	2 F1	Fusible de commande globale	5 A

## **7.5 Remise en service**

La remise en service après des travaux de nettoyage ou d'entretien ne doit être réalisée qu'après avoir exécuté les opérations suivantes :

- Graisser le chariot conformément au plan de graissage.
- Purge du système hydraulique en pompant le transpalette complètement vers le haut.
- Uniquement AMX I10e / AMX I10ep : Vérifier le fonctionnement de la touche „Elévation/Descente“.

## **8 Mise hors de circulation du convoyeur au sol**

Si le convoyeur au sol doit être mis hors de circulation pour plus de 2 mois (par exemple pour des raisons d'exploitation), il doit toujours être entreposé à un endroit sec et exempt de gel. Les mesures avant, pendant et après la mise hors de circulation doivent également être effectuées suivant la description.

 Durant la mise hors de circulation, le convoyeur au sol doit être monté sur cales de telle sorte que toutes les roues soient dégagées du sol afin d'empêcher un endommagement des roues et des roulements de roues.

Si le convoyeur au sol ne doit pas être utilisé pendant plus de 6 mois, il faut prendre des mesures complémentaires en accord avec le service après-vente du fabricant.

### **8.1 Mesures avant la mise hors de circulation**

- Nettoyer à fond le convoyeur au sol.
- Contrôler le niveau d'huile hydraulique, au besoin en rajouter (voir chapitre F).
- Enduire d'une fine couche d'huile ou de graisse toutes les pièces mécaniques n'étant pas recouvertes d'une couche de peinture.
- Graisser le convoyeur au sol conformément au plan de graissage (voir chapitre F).

#### **Uniquement AMX I10e / AMX I10ep**

- Charger la batterie (voir chapitre D).
- Déconnecter la batterie, la nettoyer et graisser les vis de borne de batterie avec de la graisse de pôle.

 Les indications du fabricant de batterie doivent également être observées.

- Vaporiser tous les contacts électriques dégagés avec un spray pour contacts approprié.

### **8.2 Mesures pendant la mise hors service (uniquement AMX I10e / AMX I10ep)**

#### **Tous les 2 mois :**

- Charger la batterie (voir chapitre D).

 Chariots à fonctionnement par batterie : le chargement régulier de la batterie est très important afin d'éviter une décharge profonde suite à une décharge autonome de cette dernière, ceci conduisant à une destruction de la batterie par sulfatage.

### **8.3 Remise en service après la mise hors de circulation**

- Nettoyer à fond le convoyeur au sol.
- Graisser le convoyeur au sol conformément au plan de graissage (voir chapitre F).
- Contrôler que l'huile hydraulique ne contient pas d'eau de condensation, au besoin, changer l'huile.
- Mettre le convoyeur au sol en service (voir chapitre E).

#### **Uniquement AMX I10e / AMX I10ep :**

- Nettoyer la batterie, graisser les vis de borne avec de la graisse de pôle et connecter la batterie.
- Charger la batterie (voir chapitre D).
- Mettre le convoyeur au sol en service (voir chapitre E)



Chariots à fonctionnement par batterie :

en cas de difficultés de commutation dans le système électrique, vaporiser les contacts dégagés avec du spray de contact et enlever par plusieurs actionnements une éventuelle couche d'oxyde sur les contacts des éléments de commande.

## **9 Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels**

- Un contrôle visuel conformément aux prescriptions nationales doit être effectué. Jungheinrich recommande un contrôle conformément à la directive FEM 4.004. Pour ces contrôles, Jungheinrich a créé un service de sécurité spécial qui est assuré par des employés disposant de la formation correspondante.

Le chariot doit être contrôlé au moins une fois par an (respecter les prescriptions nationales) ou après des événements inhabituels par une personne spécialement habilitée. Cette personne doit remettre son expertise et son jugement uniquement du point de vue de la sécurité, sans avoir été influencée par l'entreprise ou des raisons commerciales. Elle doit faire preuve de connaissances et expériences suffisantes pour être en mesure de juger de l'état d'un convoyeur au sol et de l'efficacité du dispositif de sécurité selon les règles techniques et de base pour la vérification de chariots.

Ce contrôle comprend une vérification complète de l'état technique du chariot relative à la sécurité contre les accidents. En outre, le chariot doit subir un contrôle concernant les endommagements pouvant éventuellement être causés par une utilisation incorrecte. Un protocole de contrôle doit être établi. Les résultats du contrôle doivent être conservés au moins jusqu'au deuxième prochain contrôle.

L'exploitant est chargé de supprimer les pannes dans les plus brefs délais.

- Après le contrôle, une plaquette de contrôle visible est appliquée sur le chariot. Cette plaquette indique le mois et l'année du prochain contrôle.

## **10 Mise hors service définitive, élimination**

- La mise hors service définitive et correcte ou bien l'élimination du convoyeur au sol doivent être effectuées conformément aux prescriptions légales en vigueur dans le pays de l'exploitant. Il faut tout particulièrement respecter les réglementations pour l'élimination de la batterie, des carburants ainsi que des composants du système électronique et électrique.